

ALLOCATION DU TEMPS ET PARTAGE DES TÂCHES EN FRANCE ET EN SUÈDE

Malgré des contextes économiques, institutionnels et sociétaux différents, la division sexuelle du travail reste traditionnelle aussi bien en Suède qu'en France. L'analyse des emplois du temps des ménages montre que durant les années quatre-vingt-dix, les Françaises et les Suédoises consacraient plus de temps aux activités domestiques et parentales et moins de temps aux activités professionnelles que leurs homologues masculins. Mais le partage demeure nettement plus inégalitaire pour les couples français : la part relative des Françaises dans l'activité domestique globale du ménage s'élevait à 70 % contre 60 % pour les Suédoises. Ces dernières consacrent moins de temps aux activités domestiques et plus de temps aux activités rémunérées que les Françaises et bien que Suédois et Français affichent des durées de travail similaires, les premiers consacrent plus de temps que nos compatriotes aux activités domestiques et parentales.

De nombreux pays européens disposent aujourd'hui d'enquêtes « Emploi du temps ». On a cherché ici à comparer les résultats des plus récentes enquêtes françaises et suédoises pour comprendre comment le temps de travail et les autres temps de la vie se distribuaient entre hommes et femmes dans les deux pays (encadré 1). Au préalable, on rappellera quelques-unes des principales caractéristiques des marchés du travail français et suédois.

Les marchés du travail français et suédois : ressemblances et différences

À l'instar de nombreux pays industrialisés, les économies suédoise et française ont connu, au cours des deux dernières décennies, de profonds bouleversements : croissance des emplois tertiaires et déclin de l'industrie, montée du chômage et modifications des com-

portements d'activité des ménages. En dépit de ces évolutions similaires, d'importantes différences entre les deux pays doivent être soulignées.

Outre une différence notable d'échelle (la population active est environ six fois plus importante en France), les comportements d'activité se distinguent entre les deux pays. En Suède, les taux d'activité des hommes et des femmes sont élevés et très proches les uns des autres (en moyenne 79 % pour les premiers et 74 % pour les seconds en 1998). En France, à la même date, l'écart moyen est d'environ 13 points (74 % pour les hommes et 61 % pour les femmes). Durant les deux dernières décennies, le développement de l'activité féminine a, dans les deux pays, plus que compensé le déclin du niveau d'activité des jeunes et des hommes. De façon plus marquée en France, la durée de la vie active s'est raccourcie aux deux extrémités de la pyramide des âges avec l'allongement de la scolarité et les retraits d'activité massifs dès 55 ans dus au recours intensif aux dispositifs de cessation anticipée d'activité.

En France comme en Suède, les profils d'activité par âge des hommes et des femmes se sont rapprochés pour devenir similaires : la courbe bi-modale y a disparu au cours des années soixante. Ce sont essentiellement les femmes mariées ou vivant maritalement et les femmes avec des enfants qui ont le plus accru leur activité. Reste, en dépit de ces points communs, une différence persistante entre les deux pays : les taux d'activité des femmes ont augmenté en Suède pour toutes les classes d'âge (à l'exception notable des jeunes) alors que le processus est plus étroitement circonscrit en France aux femmes d'âge intermédiaire.

Le chômage présente aussi des évolutions nationales contrastées. La France a connu durant les trois

LES ENQUÊTES « EMPLOI DU TEMPS »

La dernière enquête « Emploi du temps » française a été réalisée par l'INSEE, en partenariat avec la DARES et le Commissariat général du Plan entre février 1998 et février 1999. Seize mille personnes de quinze ans ou plus ont répondu aux questions et rempli un carnet décrivant leur emploi du temps découpé par unité de temps de dix minutes.

Un groupe d'exploitation de l'enquête réunissant une quinzaine d'équipes de recherche a ensuite été constitué par la Division Conditions de Vie des ménages de l'INSEE et par la Mission Animation de la Recherche de la DARES (1), les travaux de ces équipes devant être valorisés dans les différentes publications de l'INSEE et de la DARES. L'objectif de l'étude confiée, dans ce cadre, à l'équipe de Göteborg dirigée par Dominique Anxo, était de comparer les caractéristiques de la division sexuelle des tâches entre ménages français et suédois. Les enquêtes utilisées sont les deux dernières enquêtes « Emploi du temps » de l'INSEE (1986 et 1998-1999) et les enquêtes suédoises de 1984 et 1993, qui reposaient sur une méthode de collecte identique et portaient sur des échantillons aléatoires représentatifs de la population suédoise de 18 à 74 ans comportant respectivement 2 495 et 2 365 individus.

(1) - Les premières exploitations de cette enquête ont fait l'objet de deux publications de l'INSEE : Dumontier F., Pan Ke Shon J.-L. (1999), « En treize ans, moins de temps contraint, plus de loisirs », INSEE première n° 675, octobre ; Brousse C. (1999), « La répartition du travail domestique entre conjoints ; permanences et évolution de 1986 à 1999 », in France - Portrait social, INSEE, octobre.

dernières décennies, à quelques variations conjoncturelles près, une croissance continue du chômage, qui a dépassé le seuil des 10 % une première fois dans les années quatre-vingt puis à nouveau en 1992. En Suède, les déséquilibres sur le marché du travail ont été plus tardifs et plus brutaux. Ainsi le début des années 1990 a-t-il marqué une rupture nette avec la longue période de plein emploi, le taux de chômage suédois passant de moins de 2 % à plus de 9 % entre 1990 et 1994. D'autre part, les écarts de chômage hommes-femmes ont évolué différemment entre les deux pays. En France, cet écart est resté à peu près le même, toujours à l'avantage des hommes. En Suède, au début des années 1970, les taux de chômage moyens étaient un peu plus élevés pour les femmes que pour les hommes. La différence s'est progressivement estompée pour disparaître à la fin des années 1980. Avec la crise de l'emploi du début des années 1990, l'écart s'est à nouveau creusé, mais cette fois-ci, à l'inverse de la France, au détriment des hommes, ce qui n'est pas surprenant puisque la diminution drastique du nombre d'emplois

salariés en Suède s'est surtout concentrée dans les secteurs où les hommes étaient davantage présents.

L'emploi à durée déterminée concerne une proportion supérieure de la population salariée en Suède. Si dans les deux pays, la précarité correspond autant à une phase de tâtonnement dans la recherche d'emploi qu'à une forme de prérecrutement de la part des employeurs, le travail saisonnier des étudiants est incomparablement plus développé en Suède. En Suède, les emplois à durée limitée sont aussi la traduction fonctionnelle de la multiplicité des formes légales d'absentéisme (congés parentaux, congés de formation) (1) mais le travail intérimaire reste peu développé.

En effet, les usages du temps partiel et des dispositifs de retraits temporaires d'activité au cours du cycle de vie (grâce aux dispositions légales d'absentéisme) permettent des modulations individuelles des

(1) - Une forte proportion des emplois à durée déterminée (environ 50 %) sont occupés par les personnes remplaçant les individus en congé parental ou de formation.

horaires de travail au cours du cycle de vie, qui autorisent en Suède une gestion plus souple des contraintes professionnelles et familiales. Au total, en Suède, les charges familiales s'exercent, pour les femmes comme pour les hommes, sans incidence majeure sur leur participation légale au marché du travail : c'est la réduction du temps effectivement travaillé (temps partiel et absentéisme légal) qui en facilite la régulation. Ainsi, peut-on dégager des trajectoires-types d'activité. Les Suédoises en très grande majorité, travaillent à plein temps jusqu'à la naissance du premier enfant, reprennent leur emploi à la fin du congé parental, le plus souvent à temps partiel, puis augmentent progressivement leur durée de travail rémunéré lorsque les enfants sont scolarisés.

Le développement du temps partiel féminin en Suède est à ce titre symptomatique : en 1998, 41 % des actives y avaient recours contre 31 % en France. Le développement du travail à temps partiel a été plus précoce en Suède puisqu'il s'amorce dès le début des années soixante-dix, c'est-à-dire au moins dix ans plus tôt qu'en France. Le temps partiel des Suédoises représente une forme de « transition » entre l'inactivité traditionnelle des mères de familles et une activité largement soutenue voire impulsée par les institutions économiques et politiques et non une alternative au chômage. Et cette « transition » a permis bien plus qu'en France d'asseoir une tradition d'activité des mères de famille et d'assurer une meilleure répartition des tâches parentales entre pères et mères d'une part, entre les parents et la collectivité d'autre part (Anxo et Daune-Richard, 1991). En France,

(2) - Étant donné que l'ensemble des couples de 18-64 ans sont inclus (à savoir actifs et inactifs), cet écart important reflète en partie la différence marquante des taux d'activité des Françaises et des Suédoises (cf. supra).

Tableau 1
Temps consacré par semaine aux activités professionnelles et domestiques

En heures et minutes

Activités	France				Suède			
	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	1986	1998	1986	1998	1984	1993	1984	1993
Travail professionnel	36 : 43	34 : 19	18 : 20	19 : 26	33 : 03	33 : 48	19 : 42	22 : 04
Travaux domestiques	11 : 42	14 : 08	33 : 07	29 : 36	15 : 22	16 : 18	27 : 10	23 : 41
Soins aux tiers	02 : 01	02 : 16	05 : 51	05 : 09	04 : 04	03 : 30	05 : 49	05 : 14

Champ : ensemble des personnes (actives et non actives) de 18 à 64 ans vivant en couple. Les soins aux tiers recouvrent essentiellement le temps consacré aux enfants, mais aussi les soins portés à d'autres membres de la famille (parents âgés).

Sources : enquête « Emploi du temps » de 1986 et 1998-1999, INSEE, France, et « Household Market and non-Market Activities » de 1984 et 1993, Department of Economics, Université de Göteborg, Suède.

en revanche, l'incitation en faveur du temps partiel dans les années quatre-vingt-dix fut liée à la volonté de créer des emplois, les employeurs pouvant à ce titre bénéficier d'allègements de charges sociales dans le cadre des politiques publiques d'emploi. Aujourd'hui encore, à la différence de la Suède, le temps partiel en France n'est toujours pas considéré comme une forme d'emploi ordinaire, y compris pour les mères de famille, puisque le temps plein demeure la norme dominante.

Ainsi, en dépit de cheminements parallèles, les marchés du travail français et suédois présentent toujours des différences importantes. En particulier l'analyse de la place des hommes et des femmes sur le marché du travail révèle un plus fort ancrage et des trajectoires d'activité plus continues pour les Suédoises. Les fortes possibilités de modulation du temps de travail au cours du cycle de vie permettent aux Suédois de mieux concilier activités professionnelles et responsabilités familiales. Néanmoins, l'analyse des enquêtes « Emploi » ne suffit pas pour se prononcer sur les formes de compromis au sein des ménages et l'allocation du temps entre diverses activités. Il faut pour cela utiliser des données sur la répartition du temps au sein des ménages, ce que permettent les enquêtes « Emploi du temps ».

Les couples suédois sont plus égalitaires que les couples français

Malgré des contextes économiques, institutionnels et sociétaux différents, la division sexuelle du travail reste traditionnelle dans les deux pays : Françaises et Suédoises consacrent plus de temps aux activités domestiques et parentales et moins de temps aux activités professionnelles que leurs homologues masculins (tableau 1).

Ainsi, la contribution des femmes aux activités domestiques du ménage dépasse-t-elle nettement celle des hommes. Dans les deux pays, les femmes consacrent même plus de temps aux activités domestiques qu'au travail rémunéré ; cet écart restant particulièrement sensible en France, avec un différentiel de dix heures par semaine (2). Mais la division sexuelle du travail demeure nettement plus inégalitaire parmi les couples français. Ainsi, la part relative des Françaises dans l'activité domestique globale du ménage s'élève-t-elle à près de 70 % contre 60 % pour les Suédoises (tableau 2).

Les Suédoises consacrent en moyenne moins de temps aux activités domestiques et plus de temps aux activités rémunérées que les Françaises. Et, bien que Suédois et Français affichent des durées de travail, *grosso modo*, similaires, les premiers consacrent plus de temps

Tableau 2

Temps social contraint et division sexuelle du travail

FRANCE	Travail professionnel		Travail domestique		Soins aux tiers		Ensemble	
	Durée	Part des femmes	Durée	Part des femmes	Durée	Part des femmes	Durée	Part des femmes
1986	55 : 03	33	44 : 49	74	7 : 52	74	108 : 50	53,4
1998	53 : 45	36	43 : 44	68	7 : 25	69	106 : 15	51,6

SUÈDE	Travail professionnel		Travail domestique		Soins aux tiers		Ensemble	
	Durée	Part des femmes	Durée	Part des femmes	Durée	Part des femmes	Durée	Part des femmes
1984	52 : 45	37	42 : 32	64	9 : 53	59	105 : 58	50,0
1993	55 : 52	40	39 : 59	59	8 : 44	60	106 : 36	48,8

Durée hebdomadaire totale consacrée par le ménage aux différentes activités (heures et minutes) et part relative des femmes dans ce total en %, selon le type d'activités.

Champ : ensemble des personnes (actives et non actives) de 18 à 64 ans vivant en couple.

Sources : enquête « Emploi du temps » de 1986 et 1998-1999, INSEE, France, et « Household Market and non-Market Activities » de 1984 et 1993, Department of Economics, Université de Göteborg, Suède.

que les seconds aux activités domestiques et parentales. Si dans l'ensemble, les couples suédois présentent une division sexuelle du travail plus égalitaire, les deux pays restent empreints par une forte spécialisation sexuelle des tâches. Cependant, dans les deux pays, les disparités hommes-femmes se sont réduites au cours de la dernière décennie : la contribution des hommes aux activités domestiques s'est accrue, tout comme la part du professionnel exercée par les femmes (tableau 2). Le recul du modèle traditionnel, où l'homme est le seul actif, consolide la position de négociation des femmes dans le processus d'allocation du temps. Néanmoins, ces évolutions qui restent modestes, illustrent bien le fait que les modifications d'attitude en matière de division sexuelle du travail s'inscrivent dans le long terme.

L'influence des politiques publiques

La composition du ménage en général et la présence d'enfants en particulier, ont une influence déterminante sur l'offre de travail et la division sexuelle des tâches des couples. La présence de jeunes enfants en âge préscolaire (moins de trois ans) a un impact négatif si-

gnificatif sur l'offre de travail des femmes, en particulier chez les Suédoises (environ -17 heures par semaine contre seulement -5 heures chez les Françaises). Cet écart s'explique essentiellement par le fait qu'en Suède, le système de congés parentaux est à la fois flexible et généreux : la durée du congé parental est de 15 mois et le taux de compensation pour les douze premiers mois est de 75 % du revenu précédant la naissance de l'enfant. En France, la durée du

congé de maternité est de seize semaines pour les salariées relevant du régime général de sécurité sociale et le système de congé parental, introduit au début années 1980, ne donne pas lieu à une compensation de revenu, sauf s'il est couplé avec l'allocation parentale d'éducation, dont le montant forfaitaire est relativement faible.

Ce droit à l'absence permet aux mères suédoises de se retirer temporairement du marché du travail

Encadré 2

CONSIDÉRATIONS MÉTHODOLOGIQUES

Même si l'analyse descriptive des budgets-temps dévoile quelques résultats intéressants, les divergences nationales observées à un tel niveau d'agrégation peuvent masquer des différences structurelles importantes, tant dans la composition que dans les comportements d'activité des ménages. L'objet de l'analyse économétrique effectuée est de tenter de contrôler ces différences structurelles et de mettre en lumière, à l'aide d'approches conceptuelles et économétriques alternatives (modèles d'offre de travail, de capital humain et de négociations), les principaux déterminants de la répartition sexuelle du temps social contraint (activités rémunérées, domestiques et parentales) au sein des ménages vivant en couple. L'analyse s'intéresse aux effets de l'âge, du niveau de revenu des ménages, du différentiel de revenu entre conjoints, du niveau d'éducation, du nombre et de l'âge des enfants sur la répartition sexuelle du travail. Outre les caractéristiques des ménages, certaines différences institutionnelles peuvent favoriser ou faire obstacle à l'émergence d'une division du travail plus égalitaire. Aussi, une attention particulière a-t-elle été portée aux disparités dans les modes nationaux de régulation du marché du travail (comme par exemple les possibilités de modulation du temps de travail), dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques familiales (par exemple les congés parentaux, etc.) et aux possibilités, tant publiques que privées, de recourir à des services domestiques (garde d'enfants) (1).

(1) - Pour une présentation détaillée des méthodes utilisées pour l'estimation des déterminants de l'offre de travail et de la répartition sexuelle des activités domestiques et parentales, voir Anxo, Flood et Kocoglu (2001). Nos estimations incluent les variables exogènes suivantes : le revenu total du couple, la part du salaire de l'homme dans ce revenu, la durée du travail du conjoint, le niveau d'éducation de chaque conjoint, l'âge des enfants, l'âge moyen des deux conjoints, la différence d'âge entre conjoints, et des variables muettes pour tenir compte de possibles variations régionales et l'influence du type d'habitat (par exemple, maison individuelle).

durant une période plus longue que les Françaises. Une fois le congé parental terminé, la réinsertion des Suédoises sur le marché du travail, qui leur est garantie, se fait le plus souvent à temps partiel long. Quant elles ont de jeunes enfants, les Suédoises peuvent bénéficier d'une plus longue période d'absence que les Françaises et de modulations du temps de travail dans le cadre du congé parental. En revanche, les Françaises réintègrent plus rapidement le marché du travail après le congé maternité, et plus fréquemment que les Suédoises, à temps plein. On notera, néanmoins, que la présence de jeunes enfants en âge préscolaire a un impact négatif sur la probabilité de travailler plus important en France qu'en Suède.

Enfin, les différences d'impact des enfants sur l'offre de travail des femmes peuvent être aussi reliées aux disparités nationales dans la prise en charge de ces jeunes enfants. Une offre restreinte de mode de garde (en termes d'accès et / ou d'heures d'ouverture) peut clairement limiter l'offre de travail des ménages. En Suède, environ 95 % des enfants de moins de un an sont pris en charge par un des parents. En France, la moitié des enfants de moins de trois ans sont gardés par l'un des deux parents, l'autre moitié se répartissant entre assistantes maternelles, crèches, solidarité familiale ou de voisinage et personnes à domicile. Lorsque l'enfant atteint l'âge de trois ans, le taux de couverture des modes de gardes collectives est, dans les deux pays, supérieur à 75 %. L'impact négatif des enfants disparaît alors pour les enfants de plus de trois ans, confirmant l'enjeu décisif des modes de gardes institutionnels de la petite enfance sur la parité hommes/femmes en général et sur l'offre de travail des femmes en particulier.

La présence de jeunes enfants a également des influences différenciées sur l'offre de travail des hommes : en Suède, les enfants n'ont

d'influence ni sur le taux d'activité des hommes ni sur leur durée du travail, alors qu'en France, elle augmente leur activité professionnelle. Outre des différences socioculturelles concernant l'investissement des pères dans l'éducation des enfants, l'impact positif des jeunes enfants sur l'offre de travail des Français pourrait être lié à la diminution concomitante du niveau de vie des ménages : pour compenser cette baisse, les Français, dans une plus forte mesure que les Suédois, travaillent plus. Cependant, les estimations révèlent que la quasi-totalité de l'effet résulte d'une hausse de la probabilité de travailler. Aussi, est-on fondé à penser que la corrélation positive observée entre offre de travail masculine et présence d'enfants reflète plutôt le fait que la décision d'avoir des enfants est conditionnelle à l'obtention préalable d'une activité rémunérée.

Le revenu du ménage est censé réduire le temps consacré par le couple aux activités domestiques. En effet, un revenu plus élevé permet au ménage de remplacer une part de sa production domestique par des biens et services disponibles sur le marché. La corrélation négative entre revenu et temps consacré aux activités domestiques n'est statistiquement significative que pour la France. L'absence d'effet en Suède peut s'expliquer par la carence relative de l'offre de biens et de services de substitution et aussi par une dispersion plus faible des revenus des ménages.

Dans les deux pays, un plus fort écart de revenu entre les conjoints réduit de façon similaire la contribution des hommes aux activités domestiques. Cette réduction résulte de l'effet conjugué de la baisse du temps qu'ils consacrent aux activités domestiques et de l'allongement de la durée du travail domestique de leur conjointe. En revanche, l'écart de revenu entre les conjoints n'a d'influence ni sur la contribution relative des hommes

ni sur le temps qu'ils consacrent aux activités parentales. Néanmoins, en France, plus l'écart de revenu est important, plus les mères consacrent de temps à leurs enfants.

En Suède, le niveau de formation des conjoints n'a pas d'impact sur la répartition sexuelle des activités domestiques. En France, cette division du travail au sein des couples est d'autant plus égalitaire que le niveau de formation des femmes est élevé. Faisant l'hypothèse, somme toute plausible, d'un certain degré d'endogamie par rapport au niveau d'éducation, on est donc fondé à penser que les couples français ayant un niveau de formation supérieur affichent une répartition des tâches plus égalitaire.

Les effets de la durée du travail du conjoint sur les activités domestiques et parentales sont aussi contrastés d'un pays à l'autre. En France, un allongement de la durée du travail d'un conjoint réduit la production domestique de l'autre alors que ce n'est pas le cas en Suède. Cet impact négatif est légèrement plus élevé pour les hommes : leur contribution aux activités domestiques augmente lorsque les femmes allongent leur durée du travail. Cependant, l'impact d'un allongement de la durée du travail des femmes reste quantitativement modeste.

Dans les deux pays, un allongement de la durée du travail des pères augmente le temps que les mères consacrent aux activités parentales. Mais cet effet n'est pas symétrique en Suède, la durée du travail des mères n'ayant pas d'influence sur le temps que les pères consacrent aux activités parentales. En revanche en France, le temps consacré par les pères aux activités parentales est positivement corrélé à la durée du travail des femmes, même si l'effet est faible.

Sans surprise, la présence et l'âge des enfants affectent de ma-

nière significative le temps consacré par le couple aux activités domestiques (hors activités parentales). En France, si la présence et l'âge des enfants n'ont pas d'influence sur la contribution des pères aux tâches domestiques, ils jouent de façon positive sur celle des mères : les enfants renforcent la division inégalitaire du travail chez les couples en France. En Suède, l'impact négatif des enfants sur la division sexuelle des tâches est limité aux jeunes enfants en âge préscolaire (moins de trois ans). En effet, comme on l'a vu, grâce au système suédois de congés parentaux, qui permet aux Suédoises de se retirer temporairement du marché du travail à la naissance de l'enfant et de reprendre le travail à temps partiel, les mères prennent en charge une plus forte part des responsabilités domestiques lorsque les enfants sont très jeunes. En revanche, lorsque l'enfant atteint l'âge de quatre ans, elles augmentent leur activité professionnelle et l'impact des enfants sur leur production domestique disparaît. Les activités domestiques des Suédois ne sont pas affectées par les jeunes enfants en âge préscolaire. En revanche, lorsque l'enfant entre dans sa quatrième année, les Suédois augmentent significativement le temps qu'ils consacrent aux activités domestiques (environ 5 heures par semaine). Ce résultat confirme l'importance des modes de régulation de la prise en charge de la petite enfance sur la division sexuelle des tâches : lorsque les mères suédoises réintègrent le marché du travail, leur conjoint augmente notablement sa contribution aux activités domestiques.

Dans les deux pays, les temps parentaux sont une fonction décroissante de l'âge des enfants. Toutefois, l'effet de cette variable sur les temps parentaux est beaucoup plus marqué pour les femmes que pour les hommes, particulièrement en France. D'une part, en

ce qui concerne les enfants de moins de trois ans cet effet est un peu plus net pour les Françaises que pour les Suédoises, mais en revanche, il est beaucoup plus important pour les pères suédois que pour les pères français (4 heures contre 2 heures). Ces résultats témoignent des différences socioculturelles dans la prise en charge des enfants par les pères dans les deux pays.

Deux études empiriques, utilisant la même approche méthodologique et conceptuelle, ont été réalisées en Allemagne (Beblo, 1999) et aux États-Unis (Hersh et Stratton, 1994). Ces deux études analysent l'impact de l'environnement socioéconomique sur la répartition sexuelle des activités domestiques au sein des couples. Du fait de différences dans les caractéristiques des enquêtes utilisées ainsi que dans la définition du travail domestique, cette comparaison reste fragile et doit être interprétée avec prudence. Sous cette réserve, il apparaît que la contribution relative des Allemands, des Français et des Américains aux activités domestiques est à peu près analogue, à savoir environ 30 % de l'ensemble contre 40 % en Suède. Ainsi, la répartition sexuelle des tâches domestiques apparaît-elle nettement plus égalitaire parmi les couples suédois. Quel que soit le pays étudié, le revenu global du couple et l'écart de salaires entre les hommes et les femmes accentuent les inégalités dans le partage des tâches. Inversement, plus la durée du travail des femmes est longue et plus leur niveau de formation est élevé, plus la répartition des tâches domestiques entre conjoints est égalitaire.

Les conséquences pour les politiques publiques

La division sexuelle du travail, bien que traditionnelle dans les deux pays, demeure plus inégalitaire en France. Les différences

nationales observées dans les comportements d'activité professionnelle et la répartition sexuelle des tâches domestiques et parentales s'expliquent essentiellement par des différences d'environnement institutionnel, économique et sociétal. En Suède, le faible écart entre hommes et femmes dans les niveaux de formation et de salaire, ainsi que la moindre diminution du revenu disponible des ménages à la naissance d'un enfant sont des éléments importants pour comprendre les disparités observées dans la division sexuelle des tâches et le comportement d'activité des Françaises et des Suédoises. Ainsi, les gains de spécialisation apparaissent-ils moins importants en Suède, induisant une répartition des tâches plus égalitaire. Les larges possibilités de modulation du temps de travail au cours du cycle de vie, la garantie de revenu et d'emploi assurée par les congés parentaux, en confortant le pouvoir de négociation des femmes, créent un cadre institutionnel et sociétal favorable à l'émergence d'une répartition plus égalitaire des tâches.

Même si, dans les deux pays, la présence d'enfants tend à renforcer les inégalités hommes/femmes, en Suède, l'impact négatif des enfants sur la division sexuelle du travail est circonscrit aux enfants d'âge préscolaire (moins de 3 ans). Les pouvoirs publics suédois devraient donc poursuivre leurs efforts pour inciter les pères à utiliser leur droit aux congés parentaux. Même si, aujourd'hui, environ 80 % des pères suédois utilisent ce droit, leur part dans le nombre total de jours compensés reste en effet bien inférieure à celle des mères suédoises. En France, on est fondé à penser que l'introduction d'un congé parental garantissant à la fois le maintien dans l'emploi et une compensation financière conséquente devrait favoriser une division plus égalitaire des tâches. En outre, une politique visant à développer les

modes de garde institutionnels des enfants de moins de trois ans apparaît aussi comme un enjeu crucial pour établir une répartition plus égalitaire des tâches et favoriser une meilleure égalité des chances entre les hommes et les femmes.

*Dominique Anxo**

*Lennart Flood***

*Yusuf Kocoglu****

* Directeur du Centre of European Labour Market Studies et Professeur associé au Département d'Économie de l'Université de Göteborg.

** Professeur d'Économétrie au Département d'Économie de l'Université de Göteborg.

*** Doctorant en économie à l'Université d'Aix-Marseille II (CEDERS).

Bibliographie

Anxo D. et Daune-Richard A.-M. (1991), « La place relative des hommes et des femmes sur le marché du travail : Une comparaison France-Suède », *Travail et Emploi*, n° 47, janvier, La Documentation française, Paris.

Anxo D., Flood L. et Kocoglu Y. (2001), « Allocation du temps et partage des tâches en France et en Suède », *Rapport final*, Ministère de l'emploi et de la solidarité, DARES, Paris.

Belbo M. (1999), « Intrafamily Time Allocation : A Panel Econometric Analysis », in *Time Use Research, data and Policy*, Édition Merz J. et Ehling M., Contributions from the International Conference on Time Use, University of Luneburg, 1998.

Hersch J. et Stratton L. (1994), « Housework, Wages, and the Division of Housework Time for Employed Spouses », *American Economic Review*, Vol 84, n° 2, mai.

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES sont éditées par le Ministère de l'emploi et de la solidarité, Direction de l'animation de la recherche des études et des statistiques (DARES) 20 bis, rue d'Estrées 75700 Paris 07 SP. Tél. : 01.44.38.23.11 ou 23.14. Télécopie 01.44.38.24.43. www.travail.gouv.fr (Rubrique Emploi puis Études et Statistiques) - Directeur de la publication : Annie Fouquet.

Secrétariat de rédaction : Catherine Demaison et Evelyn Ferreira. Maquettistes : Myriam Garric, Daniel Lepasant, Guy Barbut. Conception graphique : Ministère de l'emploi et de la solidarité. Flashage : AMC, Paris. Impression : Ecoprint, Pontcarré et JCDM-BUDY, Paris. Reprographie : DARES. Abonnements : La Documentation Française, 124 rue Henri Barbusse 93308 Aubervilliers Cedex. Tél. : 01.40.15.70.00. Télécopie : 01.40.15.68.00 - <http://www.ladocfrancaise.gouv.fr>
PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES - Abonnement 1 an (52 n°) : France (TTC) 711,71 F (108,50 Euros) - Europe (TTC) : 747,79 F (114 Euros) - DOM-TOM (HT, avion éco.) : 741,23 F (113 Euros) - Autres pays (HT, avion éco.) 760,91 F (116 Euros) - Supplément avion rapide : 45,92 F (7 Euros). Publicité : Ministère de l'emploi et de la solidarité. Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 1253 - 1545.